

de la Commission canadienne des transports de permettre la divulgation des dépositions au sujet de la collusion entre la Northern Electric et la Bell Téléphone? Si oui, avisera-t-il aux moyens de modifier la loi applicable dans ce cas, afin que le public soit mis au courant de ces importants renseignements?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, maintenant que l'on m'a signalé la chose, je l'examinerai volontiers.

### LE TOURISME

#### LA RESTRICTION DES FONDS POUR LES VOYAGES À L'ÉTRANGER

**M. Joseph-Philippe Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Songe-t-il à imposer des restrictions sur les fonds que les touristes canadiens peuvent apporter hors du pays dans leurs voyages à l'étranger?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question, posée de façon différente, pourrait peut-être être inscrite au *Feuilleton*.

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### L'AUTONOMIE DES SYNDICATS CANADIENS

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Compte tenu de l'inquiétude exprimée par le gouvernement au sujet des mainmises américaines, le ministre peut-il nous assurer que les défenseurs de l'autonomie canadienne constante au sein de la Fraternité canadienne des cheminots et des employés des transports auront quelque chance de faire valoir leur thèse, face à la décision bien arrêtée des chefs du syndicat de le fusionner avec la Fraternité internationale des employés de chemins de fer et de compagnies de navigation?

**L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, j'aurais cru que le député, dont le nom est associé depuis tant d'années, dans un sens progressiste, au mouvement travailliste, aurait été le dernier à proposer que nous intervenions dans les activités intérieures du syndicat. Ne croit-il pas que c'est dans un syndicat, plus que n'importe où ailleurs, que l'on doit s'attendre à voir régner la démocratie et que les participants doivent avoir la possibilité pleine et entière d'exprimer leurs opinions à ce sujet.

**M. Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, au lieu de nous faire un sermon futile, le ministre voudrait-il bien répondre à la question?

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Travail s'il convient que tout est possible avec Babe Ruth à la table des négociations?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le ministre ne peut répondre aux questions antiréglementaires.

**Une voix:** Casey à la batte!

**L'hon. M. Hees:** Retiré à la batte, Bryce.

**Une voix:** Il ressemble à Babe Ruth.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### L'OTAN—L'EXCLUSION DU CANADA DE LA PLANIFICATION NUCLÉAIRE

**M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si les projets du Canada à l'égard de l'OTAN signifient que nous pourrions ne plus faire partie du groupe de planification nucléaire de l'OTAN, ce qui nous ferait perdre le peu d'influence que nous pouvons avoir maintenant sur la stratégie et les projets nucléaires de l'OTAN?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je me permets de dire au député que cette question est litigieuse et que, présentée dans ces termes, elle n'est pas recevable.

### L'IMMIGRATION

#### L'ENTRÉE FRAUDULEUSE D'UN MAGNÉTOPHONE

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Revenu national s'il a entrepris l'enquête qu'il a annoncée au sujet d'un Américain qui a introduit en fraude un magnétophone dans notre pays en passant par un poste douanier?

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, à propos de ce magnétophone qu'on aurait introduit en fraude au Canada, l'absence d'identification de la personne en cause fait supposer qu'il s'agit de l'homme que les journaux décrivent comme un déserteur des forces armées des États-Unis et qui a obtenu à titre provisoire le statut d'immigrant reçu, après être entré au Canada par le port de Lansdowne.

Nous ne devons pas révéler la nature des marchandises déclarées à la douane ni faire de la publicité au sujet des marchandises non déclarées et entraînant saisie et sanctions lorsque ces marchandises sont utilisées à des fins personnelles et non pas commerciales. Il y a une enquête en cours, et je puis assurer le député que si le magnétophone en question